Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Ville de Dollard-Des Ormeaux | 66142 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Roman Beschieru, atteste la véracité du Rapport financier de Ville de Dollard-Des Ormeaux pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

[Originale signée]

Signature _____ Date 2 mai 2022

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	24
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	25
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	26
Charges par objets	27
Excédent (déficit) accumulé	28
Avantages sociaux futurs	32

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	40
Analyse des charges	52

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives,

que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

·nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

·nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

·nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

·nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

·nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers , y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

BCGO s.e.n.c.r.l.
Vaudreuil-Dorion, le 2 mai 2022
1 Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Budget	Réalisations	
		2021	2021	2020
Revenus				
Taxes	1	83 494 600	84 115 744	82 888 415
Compensations tenant lieu de taxes	2	940 000	973 388	952 273
Quotes-parts	3			
Transferts	4	6 559 000	16 344 571	9 933 422
Services rendus	5	923 700	1 044 532	1 127 337
Imposition de droits	6	3 610 700	7 009 317	6 507 141
Amendes et pénalités	7	800 000	709 247	569 978
Revenus de placements de portefeuille	8	350 000	308 591	428 434
Autres revenus d'intérêts	9	510 000	566 828	633 375
Autres revenus	10		105 983	446 834
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	97 188 000	111 178 201	103 487 209
Charges				
Administration générale	14	15 370 697	16 044 535	9 976 915
Sécurité publique	15	18 991 795	18 763 731	20 903 367
Transport	16	24 413 934	24 267 351	24 209 472
Hygiène du milieu	17	14 251 563	14 023 671	13 629 237
Santé et bien-être	18	769 282	765 606	744 121
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 697 900	2 826 622	2 460 406
Loisirs et culture	20	22 050 432	22 417 467	20 072 318
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 628 000	1 081 899	971 398
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	100 173 603	100 190 882	92 967 234
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(2 985 603)	10 987 319	10 519 975
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		118 819 006	108 299 031
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		118 819 006	108 299 031
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		129 806 325	118 819 006

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S17.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	14 642 939	7 103 766
Débiteurs (note 5)	2	27 493 003	21 139 828
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	4 044 963	5 110 919
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	1 197 000	1 675 000
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	47 377 905	35 029 513
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	16 333 399	16 927 372
Revenus reportés (note 12)	12	332 730	38 519
Dette à long terme (note 13)	13	47 527 697	40 145 438
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	64 193 826	57 111 329
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(16 815 921)	(22 081 816)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	145 860 621	140 079 957
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	137 196	137 196
Stocks de fournitures	20	444 396	497 193
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	180 033	186 476
	23	146 622 246	140 900 822
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	129 806 325	118 819 006

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Budget	Réalisations	
		2021	2021	2020
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(2 985 603)	10 987 319	10 519 975
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2	(11 374 000)	(17 904 942)	(25 944 420)
Produit de cession	3		67 448	46 549
Amortissement	4	12 037 603	12 014 031	10 755 635
(Gain) perte sur cession	5		42 799	(46 549)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	663 603	(5 780 664)	(15 188 785)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		52 797	(25 848)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		6 443	(18 685)
	13		59 240	(44 533)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(2 322 000)	5 265 895	(4 713 343)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(22 081 816)	(17 368 473)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(22 081 816)	(17 368 473)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(16 815 921)	(22 081 816)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	10 987 319	10 519 975
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	12 014 031	10 755 635
Autres			
▪ Perte (gain) cession d'actifs	3	42 799	(46 549)
▪ Réduction valeur Placement UMQ	4	125 797	103 703
	5	23 169 946	21 332 764
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(6 353 175)	(3 940 548)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(593 973)	4 943 593
Revenus reportés	9	294 211	(178 408)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	478 000	(95 000)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	52 797	(25 848)
Autres actifs non financiers	13	6 443	(18 685)
	14	17 054 249	22 017 868
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(17 904 942)	(25 944 420)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	67 448	46 549
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(17 837 494)	(25 897 871)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	(127 057)	(88 941)
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	(85 861)	(234 257)
Cession	23	1 153 077	2 051 465
	24	940 159	1 728 267
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	19 010 000	6 710 000
Remboursement de la dette à long terme	26	(11 588 000)	(6 798 000)
Variation nette des emprunts temporaires	27		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(39 741)	1 302
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	7 382 259	(86 698)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32	7 539 173	(2 238 434)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	33	7 103 766	9 342 200
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	7 103 766	9 342 200
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	36	14 642 939	7 103 766

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Dollard-des-Ormeaux (la Ville) est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités (L.Q. 2003 chapitre 14), de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.Q., c. E-20.001) ainsi que du décret n° 1229-2005 du 8 décembre 2005 concernant l'agglomération de Montréal, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Montréal. La Ville demeurera liée avec les municipalités reconstituées ainsi que la Ville de Montréal résiduelle par l'intermédiaire de l'agglomération de Montréal.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S17 et S18 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Les principales estimations de la Ville se situent au niveau de la durée estimative des immobilisations, des hypothèses actuarielles reliées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs et au niveau des passifs éventuels.

C) Actifs

S.O.

a) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placement de portefeuille

Les placements à titre d'investissement sont présentés au coût et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur. Les autres placements sont présentés au moindre du coût et de leur juste de valeur. Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable.

b) Actifs non financiers

La ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	15 à 40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Équipement informatique, Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 20 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

D) Passifs

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

E) Revenus

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus autres que les revenus de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception général et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;

Les paiements tenant lieu de taxes sont comptabilisés s'ils ont fait l'objet d'une demande de paiement;

Les taxes et paiements tenant lieu de taxes afférents aux modifications des

rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats d'évaluateur;

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

Les revenus de projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers;

Le revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Revenus de transfert

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe l'organisme municipal est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par l'organisme municipal est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :
- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la

méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2021 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

S.O.

H) Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

l) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges de fonctionnement.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2021	2020
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	14 642 939	7 103 766
Découvert bancaire	2	( )	( )
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3		
Autres éléments			
▪	4		
▪	5		
▪	6		
▪	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	14 642 939	7 103 766
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	7 272 395	2 609 700

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

5. Débiteurs

		2021	2020
Taxes municipales	11	3 246 315	3 570 618
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	12 778 609	11 744 792
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	7 583 136	1 046 189
Organismes municipaux	15	1 858 879	2 659 127
Autres			
▪ Droits de mutation	16	1 692 328	2 009 036
▪ Autres	17	333 736	110 066
	18	27 493 003	21 139 828
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	7 442 495	8 233 100
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22	7 442 495	8 233 100
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	573 650	585 248

Note

6. Prêts

		2021	2020
Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
▪	26		
▪	27		
	28		
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note

7. Placements de portefeuille

		2021	2020
Placements à titre d'investissement	30	293 873	292 613
Autres placements	31	3 751 090	4 818 306
	32	4 044 963	5 110 919
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note

Les placements à titre d'investissement représentent la participation de l'organisme municipal au Programme d'assurance de dommages UMQ. Les autres placements représentent des titres à revenus fixes et des liquidités conservés chez un courtier. La valeur marchande est de 3 751 090 $.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

8. Avantages sociaux futurs

		2021	2020
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	1 197 000	1 675 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	1 197 000	1 675 000
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	2 919 000	2 131 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41	301	169
Régimes de retraite des élus municipaux	42	64 255	67 894
	43	2 983 556	2 199 063

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

9. Autres actifs financiers

		2021	2020
Propriétés destinées à la revente (note 16)	44		
Autres	45		
	46		

Note

10. Emprunts temporaires

11. Créditeurs et charges à payer

		2021	2020
Fournisseurs	47	4 030 993	5 788 557
Salaires et avantages sociaux	48	5 101 938	4 655 538
Dépôts et retenues de garantie	49	6 476 517	5 861 932
Provision pour contestations d'évaluation	50	363 340	233 000
Autres			
▪ Intérêts courus	51	265 507	215 480
▪ Contingences légales	52	48 900	92 300
▪ Divers	53	46 204	80 565
▪	54		
▪	55		
	56	16 333 399	16 927 372

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

12. Revenus reportés

		2021	2020
Taxes perçues d'avance	57		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	58		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	59		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	60	38 519	38 519
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	61		
Société québécoise d'assainissement des eaux	62		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	63		
Autres contributions des promoteurs	64		
Fonds de redevances réglementaires	65		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	66		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	67		
Accès entreprise Québec	68		
Autres			
▪ Programme Hydro-Québec	69	294 211	
▪	70		
▪	71		
▪	72		
▪	73		
▪	74		
▪	75		
	76	332 730	38 519

Note

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à		2021	2020
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	3,30	2024	2041	77	47 629 000	40 207 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					78		
Gains (pertes) de change reportés					79		
					80		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					81		
Organismes municipaux					82	2 604	2 604
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					83		
Autres					84		
					85	47 631 604	40 209 604
Frais reportés liés à la dette à long terme					86	(103 907)	(64 166)
					87	47 527 697	40 145 438

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2021
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2022	88		4 266 000			4 266 000
2023	89		3 837 000			3 837 000
2024	90		3 912 000			3 912 000
2025	91		3 277 000			3 277 000
2026	92		2 542 000			2 542 000
2027 et plus	93		29 795 000		2 604	29 797 604
	94		47 629 000		2 604	47 631 604
Intérêts et frais accessoires	95			( )		( )
	96		47 629 000		2 604	47 631 604

Note

14. Autres passifs

		2021	2020
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	97		
Assainissement des sites contaminés	98		
Autres			
▪	99		
▪	100		
▪	101		
▪	102		
	103		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	104	34 716 385	2 251 764	2 264 519	34 703 630
Eaux usées	105	45 158 618	2 338 140	3 113 601	44 383 157
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	106	46 882 899	5 105 438	1 897 618	50 090 719
Autres					
▪ Parcs	107	13 859 110	230 961	5 511	14 084 560
▪ Autres	108	6 146 842	64 224		6 211 066
Réseau d'électricité	109				
Bâtiments	110	87 932 704	7 110 388		95 043 092
Améliorations locatives	111				
Véhicules	112	1 512 421	50 873	122 044	1 441 250
Ameublement et équipement de bureau	113	1 578 353	184 893	179 011	1 584 235
Machinerie, outillage et équipement divers	114	11 287 258	568 261	634 814	11 220 705
Terrains	115	9 063 103		1 393	9 061 710
Autres	116				
	117	258 137 693	17 904 942	8 218 511	267 824 124
Immobilisations en cours	118				
	119	258 137 693	17 904 942	8 218 511	267 824 124
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	120	20 198 138	1 716 323	2 264 519	19 649 942
Eaux usées	121	27 890 557	1 933 320	3 113 601	26 710 276
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	122	23 630 233	2 644 130	1 897 618	24 376 745
Autres					
▪ Parcs	123	7 798 261	823 236	5 511	8 615 986
▪ Autres	124	1 424 491	407 541		1 832 032
Réseau d'électricité	125				
Bâtiments	126	31 111 650	2 919 177		34 030 827
Améliorations locatives	127				
Véhicules	128	866 708	209 916	115 553	961 071
Ameublement et équipement de bureau	129	572 249	279 868	179 011	673 106
Machinerie, outillage et équipement divers	130	4 565 449	1 080 520	532 451	5 113 518
Autres	131				
	132	118 057 736	12 014 031	8 108 264	121 963 503
VALEUR COMPTABLE NETTE	133	140 079 957			145 860 621
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	134				
Amortissement cumulé	135	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	136				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

16. Propriétés destinées à la revente

		2021	2020
Immeubles de la réserve foncière	137		
Immeubles industriels municipaux	138		
Autres	139	137 196	137 196
	140	137 196	137 196
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	141		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	142	137 196	137 196

Note

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	143				
▪	144				
▪	145				
▪	146				
	147				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	148				
▪	149				
▪	150				
▪	151				
	152				
VALEUR COMPTABLE NETTE	153				

Note

18. Autres actifs non financiers

		2021	2020
Frais payés d'avance			
▪	154	180 033	186 476
▪	155		
▪	156		
Autres			
▪	157		
▪	158		
	159	180 033	186 476

Note

19. Obligations contractuelles

L'organisme municipal est engagée d'après les contrats de déblaiement de la neige, de service de collecte des déchets et la collecte sélective, de service de patrouille municipale, de services de conciergerie, de services d'entretien

extérieur, de services d'audit financier, de lavage de vitres, de services en électricité et en entretien préventif des systèmes mécaniques, échéant jusqu'en 2026 pour un montant total de 16 462 964 $, taxes incluses. Les versements exigibles au cours des prochains exercices, avec taxes également, s'élèvent à 6 556 675 $ en 2022, 5 593 820 $ en 2023, 2 401 783 $ en 2024, 1 220 948 $ en 2025 et 689 738 $ en 2026.

20. Droits contractuels

Baux de location

L'organisme municipal a octroyé des baux de location de terrains et de bâtiments, échéant jusqu'en 2037 pour un montant total de 690 967 $. Les revenus de location recevables au cours des prochains exercices s'élèvent à 70 642 $ en 2022, 70 718 $ en 2023, 67 993 $ en 2024, 66 269 $ en 2025, 66 345 $ en 2026 et 288 392 $ entre 2027 et 2037.

Programme de subvention

Dans le cadre d'un programme de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 23 172 442 $ à la ville pour des travaux admissibles. L'organisme municipal doit également investir 17 721 625 $ dans ces travaux. Au 31 décembre 2021, une somme de 8 984 938 $ a été comptabilisée à titre de subvention.

Les subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisent 1 985 755 $ sur une période de 19 ans. L'échéancier d'encaissement de ces subventions s'établit comme suit:

2022	256 069 $
2023	239 758 $
2024	222 856 $
2025	205 337 $
2026	187 183 $
2027 et suivantes	874 552 $

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements 2021	Solde des cautionnements 2020

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Au 31 décembre 2021, les réclamations pendantes contre la Ville s'élèvent à 26 313 509 $. La Ville a comptabilisé une provision qu'elle a jugé adéquate.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, soit: la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel d'opérations, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

D) Autres

Provision pour contestations d'évaluation

Certains contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites aux rôles pour les exercices 2011 à 2013, 2014 à 2016, 2017 à 2019 et 2020 à 2022. Actuellement il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Ville pourrait subir au cours des prochains exercices.

Une provision pour l'ensemble des contestations d'évaluation au montant de 363 340 $ a été inscrite au bilan pour pourvoir aux pertes possibles. Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient portées en diminution de la provision et, si celle-ci s'avérait insuffisante, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice en cours.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2021. À titre informatif, la valeur du coût des services passés déclarés dans l'exercice financier de l'année 2016 relativement à la suspension de l'indexation au 1er janvier 2017 des participants retraités s'élève à 3 029 000 $.

22. Actifs éventuels

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par le conseil municipal.

25. Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

26. Incidence du Coronavirus (COVID-19) sur les états financiers

La COVID -19 a eu des conséquences limitées sur les opérations de la ville durant l'année 2021, ceci étant la deuxième année de la pandémie. Les revenus additionnels liés aux droits de mutation (soit 3 218 300 $ de plus que le budget) ont contrebalancé un certain manque à gagner au niveau de revenus de location, qui ont connu une diminution de 301 600 $. Les charges de fonctionnement réelles en 2021 ont cependant été quasi identiques aux charges de fonctionnement budgétées.

La ville anticipe qu'une certaine pression sur ses dépenses sera exercée par sa quote-part à l'Agglomération de Montréal à cause des changements structurels surtout au niveau du nombre d'usagers du transport en commun, tandis que les droits de mutation vont connaitre une certaine stabilisation. Malgré ceci, la ville estime que les autres types de revenu vont revenir au niveau pré-pandémique grâce à une ouverture complète des installations, suite, entre-autres, à l'élimination quasi complète des restrictions en lien avec la COVID-19.

27. Données comparatives

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées ou modifiées.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Budget 2021	Réalisations 2021			Réalisations 2020
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	83 494 600	84 115 744		84 115 744	82 888 415
Compensations tenant lieu de taxes	2	940 000	973 388		973 388	952 273
Quotes-parts	3					
Transferts	4	1 879 000	2 165 746		2 165 746	5 650 825
Services rendus	5	923 700	1 044 532		1 044 532	1 127 337
Imposition de droits	6	3 610 700	7 009 317		7 009 317	6 507 141
Amendes et pénalités	7	800 000	709 247		709 247	569 978
Revenus de placements de portefeuille	8	350 000	308 591		308 591	428 434
Autres revenus d'intérêts	9	510 000	566 828		566 828	633 375
Autres revenus	10		29 223		29 223	268 426
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	92 508 000	96 922 616		96 922 616	99 026 204
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	4 680 000	14 178 825		14 178 825	4 282 597
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18		76 760		76 760	178 408
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	4 680 000	14 255 585		14 255 585	4 461 005
	22	97 188 000	111 178 201		111 178 201	103 487 209
Charges						
Administration générale	23	14 795 669	15 526 475	518 060	16 044 535	9 976 915
Sécurité publique	24	18 371 698	18 145 681	618 050	18 763 731	20 903 367
Transport	25	20 261 289	20 111 053	4 156 298	24 267 351	24 209 472
Hygiène du milieu	26	10 551 390	10 305 978	3 717 693	14 023 671	13 629 237
Santé et bien-être	27	769 282	765 606		765 606	744 121
Aménagement, urbanisme et développement	28	2 670 372	2 787 874	38 748	2 826 622	2 460 406
Loisirs et culture	29	19 088 300	19 452 285	2 965 182	22 417 467	20 072 318
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	1 628 000	1 081 899		1 081 899	971 398
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	12 037 603	12 014 031	(12 014 031)		
	34	100 173 603	100 190 882		100 190 882	92 967 234
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(2 985 603)	10 987 319		10 987 319	10 519 975

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021		2020
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(2 985 603)	10 987 319	10 519 975
Moins : revenus d'investissement	2	(4 680 000)	(14 255 585)	(4 461 005)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(7 665 603)	(3 268 266)	6 058 970
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	12 037 603	12 014 031	10 755 635
Produit de cession	5		67 448	46 549
(Gain) perte sur cession	6		42 799	(46 549)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	12 037 603	12 124 278	10 755 635
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		125 797	103 703
	15		125 797	103 703
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	(3 326 000)	(3 525 000)	(3 423 100)
	18	(3 326 000)	(3 525 000)	(3 423 100)
Affectations				
Activités d'investissement	19	( )	(852 778)	(1 807 371)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		1 070 485	535 794
Excédent de fonctionnement affecté	21		1 651 997	113 016
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 046 000)	(1 085 570)	(1 022 324)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(1 046 000)	784 134	(2 180 885)
	26	7 665 603	9 509 209	5 255 353
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		6 240 943	11 314 323

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021 Réalisations	2020 Réalisations
Revenus d'investissement	1	14 255 585	4 461 005
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Ajouter (déduire)			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	(287 592)	(1 427 559)
Sécurité publique	3	(3 341 433)	(5 501 374)
Transport	4	(5 160 216)	(9 472 032)
Hygiène du milieu	5	(4 589 904)	(3 461 902)
Santé et bien-être	6	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )
Loisirs et culture	8	(4 525 797)	(6 081 553)
Réseau d'électricité	9	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )
	11	(17 904 942)	(25 944 420)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	( )	( )
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	(127 057)	(88 941)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	11 537 605	4 100 300
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	852 778	1 807 371
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	539 301	(101 505)
Excédent de fonctionnement affecté	17	126 131	2 656 554
Réserves financières et fonds réservés	18	474 323	2 478 458
	19	1 992 533	6 840 878
	20	(4 501 861)	(15 092 183)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	9 753 724	(10 631 178)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Budget	Réalisations	
		2021	2021	2020
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	17 864 900	18 684 368	17 101 275
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	4 897 600	6 150 296	5 058 772
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	70 800	69 382	69 153
Autres biens et services	8	17 046 300	15 902 829	14 059 429
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	809 470	801 682	745 496
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	246 370	208 438	236 053
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	572 200	71 779	(10 151)
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	45 334 660	44 857 446	43 559 318
Transferts	15			
Autres	16			
Autres organismes				
Transferts	17			
Autres	18	943 600	876 674	992 478
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	12 037 603	12 014 031	10 755 635
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Autres	21	350 100	428 160	296 073
▪ Variation Placement UMQ	22		125 797	103 703
▪	23			
	24	100 173 603	100 190 882	92 967 234

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	14 026 898	16 648 701
Excédent de fonctionnement affecté	2	9 069 858	3 595 026
Réserves financières et fonds réservés	3	3 465 872	1 600 908
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( )	( )
Financement des investissements en cours	5	(2 858 884)	(11 558 891)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	106 102 581	108 533 262
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	129 806 325	118 819 006
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	14 026 898	16 648 701
Organismes contrôlés et partenariats[1]	10		
	11	14 026 898	16 648 701
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Prov réfection chalets munic	12	2 959 911	86 042
▪ Projets informatiques	13	1 043 433	43 433
▪ Déneigement et déglaçage	14	500 000	500 000
▪ Quote-part déficit	15	2 000 000	25 949
▪ Refonte plan d'urbanisme	16	100 512	112 652
▪ Impondérables	17	1 187 091	426 950
▪ Elections générales 2021	18		400 000
▪ Covid-19	19	1 000 000	2 000 000
▪ Autres	20	278 911	
	21	9 069 858	3 595 026
Organismes contrôlés et partenariats[1]			
▪	22		
▪	23		
▪	24		
	25		
	26	9 069 858	3 595 026

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	27		
▪	28		
▪	29		
▪	30		
▪	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	33		
▪	34		
▪	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	2 332 737	1 515 885
Organismes contrôlés et partenariats	38		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	1 133 135	85 023
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
▪	45		
▪	46		
	47	3 465 872	1 600 908
	48	3 465 872	1 600 908

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50	( )	( )
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51	( )	( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	52	( )	( )
Autres	53	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	54	( )	( )
	55	( )	( )
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	56	( )	( )
Assainissement des sites contaminés	57	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58	( )	( )
Autres			
▪	59	( )	( )
▪	60	( )	( )
	61	( )	( )
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	62	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	63	( )	( )
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	64	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	65	( )	( )
Autres			
▪	66	( )	( )
▪	67	( )	( )
	68	( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	69	( )	( )
Mesure relative à la COVID-19	70	( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	71	( )	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	72	( )	( )
Autres			
▪	73	( )	( )
▪	74	( )	( )
	75	( )	( )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	76		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	77		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	78		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	79		
Autres			
▪	80		
	81		
	82	( )	( )

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	83	2 314 061	2 811 284
Investissements à financer	84	(5 172 945)	(14 370 175)
	85	(2 858 884)	(11 558 891)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	86	145 860 621	140 079 957
Propriétés destinées à la revente	87	137 196	137 196
Prêts	88		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	89	293 873	292 613
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	90		
	91	146 291 690	140 509 766
Ajustements aux éléments d'actif	92		
	93	146 291 690	140 509 766
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	94	(47 527 697)	(40 145 438)
Frais reportés liés à la dette à long terme	95	(103 907)	(64 166)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	96	7 442 495	8 233 100
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	97		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	98		
	99	(40 189 109)	(31 976 504)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	100	( )	( )
	101	(40 189 109)	(31 976 504)
	102	106 102 581	108 533 262

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Dollard-des-Ormeaux est de type à prestations déterminées. La rente de retraite est égale à 2 % du salaire final moyen moins 1,8 % de la rente payable par le Régime des rentes du Québec, pour chaque année de service reconnu avant le 1er janvier 1993. Pour chaque année de service reconnu entre le 1er janvier 1993 et le 31 décembre 2015, la rente de retraite est égale à 2 % du salaire final moyen. À compter du 1er janvier 2016, la rente de retraite est égale à 2 % du salaire final moyen pour les cadres et les cols blancs, alors que pour les cols bleus, la rente pour chaque année de service reconnu est de 1,9 % du salaire de l'année indexé au minimum entre le salaire industriel moyen et 2,5 %. Le salaire final moyen correspond à la moyenne des salaires annuels des cinq années consécutives de service reconnu au cours desquelles le salaire fut le plus élevé. Pour le service reconnu avant le 1er janvier 2016, la rente de retraite est payable sans réduction à compter de l'âge de 60 ans. Pour le service reconnu à compter du 1er janvier 2016, la rente de retraite des participants cols blancs, cols bleus et cadres est payable sans réduction à compter de 62,5 ans, 60 ans et 62 ans, respectivement. La dernière évaluation actuarielle du Régime était au 31 décembre 2018.

Finalement, depuis le 14 décembre 2021, la Ville de Dollard-des-Ormeaux parraine un régime supplémentaire de retraite à prestations déterminées à l'égard des participants affectés par la rente maximale du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, soit le Régime surcomplémentaire de retraite des employés de la Ville de Dollard-des-Ormeaux. Le Régime est non contributif.

		2021	2020
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	1 675 000	1 580 000
Charge de l'exercice	4	(2 919 000)	(2 131 000)
Cotisations versées par l'employeur	5	2 441 000	2 226 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	1 197 000	1 675 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	87 181 000	81 847 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(87 300 000)	(83 145 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(119 000)	(1 298 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	1 316 000	2 973 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	1 197 000	1 675 000
Provision pour moins-value	12	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	1 197 000	1 675 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		81 847 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(119 000)	(83 145 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(119 000)	(1 298 000)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	3 882 000	3 629 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	155 000	
	20	4 037 000	3 629 000
Cotisations salariales des employés	21	(1 729 000)	(1 860 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(24 000)	(24 000)
	23	2 284 000	1 745 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	575 000	400 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29		
▪	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	2 859 000	2 145 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	4 087 000	4 098 000
Rendement espéré des actifs	33	(4 027 000)	(4 112 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	60 000	(14 000)
Charge de l'exercice	35	2 919 000	2 131 000
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	6 298 000	5 346 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(4 027 000)	(4 112 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	2 271 000	1 234 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	(1 189 000)	(3 027 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	5 158 000	4 067 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	94 481 000	85 367 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	119 000	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	3 805 000	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	11	11

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,10 %	4,95 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	4,95 %	5,37 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	51		
▪	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2021	2020
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	( )	( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	( )	( )

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	( )
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81		
▪	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
▪	104		
▪	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	106	

Description des régimes et autres renseignements

		2021	2020
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Régime de retraite à prestations cibles	110		
Autres régimes	111		
	112		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	113	1

Description des régimes et autres renseignements

		2021	2020
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115		
REER	116	301	169
Autres régimes	117		
	118	301	169

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2021	2020
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119	7	6

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (anciennement la Commission administrative des

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2021	2020
Cotisations des élus au RREM	120	10 631	12 163
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	121	37 669	40 989
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122	26 586	26 905
	123	64 255	67 894

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

TAXES		Réalisations 2021	Réalisations 2020
SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	79 760 836	78 230 115
Taxes spéciales			
Service de la dette	2		
Activités de fonctionnement	3		
Activités d'investissement	4		
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7		
Activités de fonctionnement	8		
Activités d'investissement	9		
Autres	10		
	11	79 760 836	78 230 115
SUR UNE AUTRE BASE			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12	3 519 108	3 504 262
Égout	13		
Traitement des eaux usées	14		
Matières résiduelles	15		
Autres			
▪	16		
▪	17		
▪	18		
Centres d'urgence 9-1-1	19		
Service de la dette	20	835 800	1 154 038
Pouvoir général de taxation	21		
Activités de fonctionnement	22		
Activités d'investissement	23		
	24	4 354 908	4 658 300
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	25		
Autres	26		
	27		
	28	4 354 908	4 658 300
	29	84 115 744	82 888 415

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Réalisations 2021	Réalisations 2020
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
Taxes sur la valeur foncière	30		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	31		
Taxes d'affaires	32		
Compensations pour les terres publiques	33		
	34		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	35		
Cégeps et universités	36		
Écoles primaires et secondaires	37	973 388	952 273
	38	973 388	952 273
Autres immeubles			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux			
Taxes sur la valeur foncière	39		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	40		
Taxes d'affaires	41		
	42		
	43	973 388	952 273
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	44		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	45		
Taxes d'affaires	46		
	47		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	48		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	49		
	50		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	51		
Autres	52		
	53		
	54	973 388	952 273

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

TRANSFERTS		Réalisations 2021	Réalisations 2020
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	55	316 786	391 777
Sécurité publique			
Police	56		
Sécurité incendie	57		
Sécurité civile	58		
Autres	59		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	60		
Enlèvement de la neige	61		
Autres	62		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	63		
Transport adapté	64		
Transport scolaire	65		
Autres	66		
Transport aérien	67		
Transport par eau	68		
Autres	69		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	70		
Réseau de distribution de l'eau potable	71		
Traitement des eaux usées	72		
Réseaux d'égout	73		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	74	634 216	561 968
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	75		
Tri et conditionnement	76		
Autres	77		
Autres	78		
Cours d'eau	79		
Protection de l'environnement	80		
Autres	81		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalisations 2021	Réalisations 2020
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	82		
Sécurité du revenu	83		
Autres	84	11 456	8 233
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	85		
Rénovation urbaine	86		
Promotion et développement économique	87		
Autres	88		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	89	83 500	17 305
Activités culturelles			
Bibliothèques	90	216 382	127 320
Autres	91		
Réseau d'électricité	92		
	93	1 262 340	1 106 603

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalisations 2021	Réalisations 2020
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	94		
Sécurité publique			
Police	95		
Sécurité incendie	96	2 613 459	4 282 597
Sécurité civile	97		
Autres	98		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	99		
Enlèvement de la neige	100		
Autres	101		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	102		
Transport adapté	103		
Transport scolaire	104		
Autres	105		
Transport aérien	106		
Transport par eau	107		
Autres	108		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	109		
Réseau de distribution de l'eau potable	110	8 984 938	
Traitement des eaux usées	111		
Réseaux d'égout	112		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	113		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	114		
Tri et conditionnement	115		
Autres	116		
Autres	117		
Cours d'eau	118		
Protection de l'environnement	119		
Autres	120		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalisations 2021	Réalisations 2020
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	121		
Sécurité du revenu	122		
Autres	123		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	124		
Rénovation urbaine	125		
Promotion et développement économique	126		
Autres	127		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	128		
Activités culturelles			
Bibliothèques	129	2 580 428	
Autres	130		
Réseau d'électricité	131		
	132	14 178 825	4 282 597

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalisations 2021	Réalisations 2020
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	133		
Péréquation	134		
Neutralité	135		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	136		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	137	505 607	435 324
Fonds de développement des territoires	138		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	139		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	140	397 799	411 667
Dotation spéciale de fonctionnement	141		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	142		
Autres	143		3 697 231
	144	903 406	4 544 222
TOTAL DES TRANSFERTS	145	16 344 571	9 933 422

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

SERVICES RENDUS		Réalisations 2021	Réalisations 2020
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Greffe et application de la loi	146		
Évaluation	147		
Autres	148	107 795	196 775
	149	107 795	196 775
Sécurité publique			
Police	150	80 447	71 509
Sécurité incendie	151		
Sécurité civile	152		
Autres	153		
	154	80 447	71 509
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	155		
Enlèvement de la neige	156		
Autres	157		
Transport collectif	158		
Autres	159		
	160		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	161		
Réseau de distribution de l'eau potable	162		
Traitement des eaux usées	163		
Réseaux d'égout	164		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	165		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	166		
Tri et conditionnement	167		
Autres	168		
Autres	169		
Cours d'eau	170		
Protection de l'environnement	171		
Autres	172		
	173		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations 2021	Réalisations 2020
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	174		
Autres	175		
	176		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	177		
Rénovation urbaine	178		
Promotion et développement économique	179		
Autres	180		
	181		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	182		
Activités culturelles			
Bibliothèques	183		
Autres	184		
	185		
Réseau d'électricité	186		
	187	188 242	268 284

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations 2021	Réalisations 2020
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffe et application de la loi	188		
Évaluation	189		
Autres	190	379 245	578 581
	191	379 245	578 581
Sécurité publique			
Police	192		
Sécurité incendie	193		
Sécurité civile	194		
Autres	195		
	196		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	197		
Enlèvement de la neige	198		
Autres	199	84 328	43 555
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	200		
Transport adapté	201		
Transport scolaire	202		
Autres	203		
Autres	204		
	205	84 328	43 555
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	206		
Réseau de distribution de l'eau potable	207		
Traitement des eaux usées	208		
Réseaux d'égout	209		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	210		
Matières recyclables	211		
Autres	212		
Cours d'eau	213		
Protection de l'environnement	214		
Autres	215	11 228	12 714
	216	11 228	12 714

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations 2021	Réalisations 2020
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	217		
Sécurité du revenu	218		
Autres	219		
	220		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	221		
Rénovation urbaine	222		
Promotion et développement économique	223		
Autres	224		
	225		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	226		
Activités culturelles			
Bibliothèques	227		
Autres	228	381 489	224 203
	229	381 489	224 203
Réseau d'électricité	230		
	231	856 290	859 053
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	1 044 532	1 127 337

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Réalisations 2021	Réalisations 2020
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	233	311 042	254 369
Droits de mutation immobilière	234	6 698 275	6 252 772
Droits sur les carrières et sablières	235		
Autres	236		
	237	7 009 317	6 507 141
AMENDES ET PÉNALITÉS	238	709 247	569 978
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	239	308 591	428 434
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	240	566 828	633 375
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241	(42 799)	46 549
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244		
Contributions des promoteurs	245		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246		
Contributions des organismes municipaux	247		
Autres contributions	248	76 760	
Redevances réglementaires	249		
Autres	250	72 022	400 285
	251	105 983	446 834
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	252		

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Réalisations 2021			Réalisations 2020
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	613 161		613 161	594 742
Greffe et application de la loi	2	861 949		861 949	472 067
Gestion financière et administrative	3	5 237 539		5 237 539	4 506 557
Évaluation	4				310 383
Gestion du personnel	5	645 961		645 961	601 480
Autres					
▪ Quote-part agglomération	6	7 845 010		7 845 010	2 979 481
▪ Autres dépenses d'admin	7	322 855	518 060	840 915	512 205
	8	15 526 475	518 060	16 044 535	9 976 915
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	9	10 375 759		10 375 759	11 968 234
Sécurité incendie	10	5 718 028	537 285	6 255 313	6 877 683
Sécurité civile	11	235 003		235 003	35 276
Autres	12	1 816 891	80 765	1 897 656	2 022 174
	13	18 145 681	618 050	18 763 731	20 903 367
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	14	5 471 808	1 870 334	7 342 142	6 627 836
Enlèvement de la neige	15	3 798 678	1 870 334	5 669 012	5 257 134
Éclairage des rues	16	609 139	207 815	816 954	832 768
Circulation et stationnement	17	499 421	207 815	707 236	646 793
Transport collectif					
Transport en commun	18	9 466 933		9 466 933	10 626 934
Transport aérien	19				
Transport par eau	20				
Autres	21	265 074		265 074	218 007
	22	20 111 053	4 156 298	24 267 351	24 209 472

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Réalisations 2021			Réalisations 2020
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	2 099 646		2 099 646	1 803 176
Réseau de distribution de l'eau potable	24	3 564 334	1 728 984	5 293 318	5 140 101
Traitement des eaux usées	25				
Réseaux d'égout	26	660 664	1 933 320	2 593 984	2 475 302
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27	1 647 859		1 647 859	1 618 516
Élimination	28	745 316		745 316	790 223
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29	977 352	55 389	1 032 741	1 133 172
Tri et conditionnement	30	572 939		572 939	613 321
Matières organiques					
Collecte et transport	31				
Traitement	32				
Matériaux secs	33				
Autres	34				
Plan de gestion	35				
Autres	36				
Cours d'eau	37				
Protection de l'environnement	38				
Autres	39	37 868		37 868	55 426
	40	10 305 978	3 717 693	14 023 671	13 629 237
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	41	607 802		607 802	597 429
Sécurité du revenu	42				
Autres	43	157 804		157 804	146 692
	44	765 606		765 606	744 121

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Réalisations 2021			Réalisations 2020
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	45	1 385 422	38 748	1 424 170	1 396 235
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	46				
Autres biens	47	189 339		189 339	110 851
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	48				
Tourisme	49				
Autres	50	1 211 767		1 211 767	920 065
Autres	51	1 346		1 346	33 255
	52	2 787 874	38 748	2 826 622	2 460 406
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	53	604 532	439 877	1 044 409	1 019 400
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 717 482	439 877	2 157 359	1 940 144
Piscines, plages et ports de plaisance	55	1 999 686	439 877	2 439 563	2 218 820
Parcs et terrains de jeux	56	8 131 485	826 917	8 958 402	7 674 848
Parcs régionaux	57				
Expositions et foires	58				
Autres	59	1 184 976		1 184 976	1 393 109
	60	13 638 161	2 146 548	15 784 709	14 246 321
Activités culturelles					
Centres communautaires	61	1 232 958	439 877	1 672 835	1 494 943
Bibliothèques	62	3 104 324	378 757	3 483 081	2 889 989
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	63				
Autres ressources du patrimoine	64				
Autres	65	1 476 842		1 476 842	1 441 065
	66	5 814 124	818 634	6 632 758	5 825 997
	67	19 452 285	2 965 182	22 417 467	20 072 318

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Réalisations 2021			Réalisations 2020
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68				
FRAIS DE FINANCEMENT					
Dette à long terme					
Intérêts	69	979 766		979 766	953 756
Autres frais	70	30 354		30 354	27 793
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	71	60 000		60 000	(14 000)
Autres	72	11 779		11 779	3 849
	73	1 081 899		1 081 899	971 398
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74				
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	75	12 014 031	(12 014 031)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Ville de Dollard-Des Ormeaux | 66142 |

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	2
Analyse de la dette à long terme	3
Endettement total net à long terme	4
Analyse de la charge de quotes-parts	5
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	6
Analyse de la rémunération	7
Analyse des revenus de transfert par sources	7
Frais de financement par activités	8
Rémunération des élus	9

Autres renseignements

Questionnaire	10

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Réalisations 2021	Réalisations 2020
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	2 251 764	1 710 346
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	2 338 140	1 710 346
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	5 105 438	6 166 318
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	230 961	251 150
Autres infrastructures	11	64 224	634 074
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	3 993 225	6 431 720
Édifices communautaires et récréatifs	14	3 117 163	5 758 904
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	50 873	21 939
Ameublement et équipement de bureau	18	184 893	440 127
Machinerie, outillage et équipement divers	19	568 261	2 819 496
Terrains	20		
Autres	21		
	22	17 904 942	25 944 420

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	23	2 251 764	1 710 346
Usines de traitement de l'eau potable	24		
Usines et bassins d'épuration	25		
Conduites d'égout	26	2 338 140	1 710 346
Autres infrastructures	27	5 400 623	7 051 542
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	28		
Usines de traitement de l'eau potable	29		
Usines et bassins d'épuration	30		
Conduites d'égout	31		
Autres infrastructures	32		
Autres immobilisations corporelles	33	7 914 415	15 472 186
	34	17 904 942	25 944 420

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	85 023	1 253 717	205 605	1 133 135
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	5 255 642	588 300	845 772	4 998 170
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	26 635 839	9 895 588	2 473 623	34 057 804
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	31 976 504	11 737 605	3 525 000	40 189 109
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	8 233 100		790 605	7 442 495
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	8 233 100		790 605	7 442 495
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14	8 233 100		790 605	7 442 495
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	15				
Autres	16				
	17	8 233 100		790 605	7 442 495
	18	40 209 604	11 737 605	4 315 605	47 631 604
Dette en cours de refinancement	19	( )		( )	
Reclassement / Redressement	20				
Dette à long terme	21	40 209 604	11 737 605	4 315 605	47 631 604

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	47 631 604
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	5 172 945
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	1 133 135
Débiteurs	9	7 442 495
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	1 545 309
Autres		
▪	12	
▪	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	42 683 610
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	15	
Endettement net à long terme	16	42 683 610
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	345 424
Communauté métropolitaine	18	5 087 502
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	48 116 536
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	70 300 000
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	70 300 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	118 416 536
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	26	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Réalisations 2021	Réalisations 2020
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		310 383
Autres	3	7 845 010	2 979 481
Sécurité publique			
Police	4	10 375 759	11 968 234
Sécurité incendie	5	5 718 028	6 614 121
Sécurité civile	6	227 206	25 865
Autres	7	152 343	381 465
Transport			
Réseau routier	8	803 954	875 507
Transport collectif	9	9 466 933	10 626 934
Autres	10	265 074	218 007
Hygiène du milieu			
Eau et égout	11	4 428 330	4 122 500
Matières résiduelles	12	1 287 503	1 378 250
Cours d'eau	13		
Protection de l'environnement	14	37 868	55 426
Autres	15		
Santé et bien-être			
Logement social	16	607 802	597 429
Autres	17	157 804	146 692
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	18		62 816
Rénovation urbaine	19	189 339	110 851
Promotion et développement économique	20	1 211 767	920 065
Autres	21		33 255
Loisirs et culture			
Activités récréatives	22	605 884	690 972
Activités culturelles	23	1 476 842	1 441 065
Réseau d'électricité	24		
	25	44 857 446	43 559 318

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		2021	2020
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	17 811 013	25 902 798
Frais de financement	4	93 929	41 622
Autres	5		
	6	17 904 942	25 944 420

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année[2]	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total [1]
Cadres et contremaîtres	1	65,00	35,00	125 559,00	6 419 106	2 177 836	8 596 942
Professionnels	2						
Cols blancs	3	66,00	35,00	124 727,00	3 847 497	1 313 008	5 160 505
Cols bleus	4	131,00	36,00	218 637,00	8 023 071	2 575 888	10 598 959
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	262,00		468 923,00	18 289 674	6 066 732	24 356 406
Élus	9	9,00			394 694	83 564	478 258
	10	271,00			18 684 368	6 150 296	24 834 664

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13		2 246 235	6 738 703		8 984 938
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15					
Autres	16	2 165 746	1 290 214	1 290 214	2 613 459	7 359 633
	17	2 165 746	3 536 449	8 028 917	2 613 459	16 344 571

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		2021	2020
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	77 218	(5 485)
	4	77 218	(5 485)
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	17 970	12 401
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	17 970	12 401
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	173 435	177 066
Enlèvement de la neige	11	173 435	177 066
Autres	12	38 541	39 348
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	385 411	393 480
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	187 793	218 174
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	35 535	26 327
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	223 328	244 501
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	270 298	234 676
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	99 445	844
Autres	38	8 229	90 981
	39	377 972	326 501
Réseau d'électricité	40		
	41	1 081 899	971 398

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. Alex Bottausci	Maire	80 685	17 394	14 753	
M. Laurence Parent	Conseiller	23 825	11 913	551	256
M. Errol Johnson	Conseiller	23 825	11 913	5 935	2 751
M. Mickey Max Guttman	Conseiller	23 825	11 913		
M. Herbert Brownstein	Conseiller	21 534	10 767		
Mme Tanya Toledano	Conseiller	2 291	1 146		
M. Morris Vesely	Conseiller	23 825	11 913		
Mme Valérie Assouline	Conseiller	23 825	11 913		
M. Pulkit Kantawala	Conseiller	21 534	10 767	5 306	2 456
M. Ryan Brownstein	Conseiller	2 291	1 146		
Mme Colette Gauthier	Conseiller	3 203	1 602		
Mme Anastasia Assimakopoulos	Conseiller	2 291	1 146		

Note

Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex. : MRC, régie, organisme public de transport).

Allocation de départ et transition versée à 1 conseiller : 31 938.00$

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	6 000 000 $	

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

		OUI	NON
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2		3 X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	4	$	
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5		6 X

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence pour les petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	7	$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	8	$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	9	$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	10	$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	11	$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	12	$
Ligne 14 : Débiteurs	13	$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14	$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	15	$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	16	$
Ligne 20 : Revenus reportés	17	$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

   a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. — 18 [X] 19 [ ]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021 — 20 1 $

   b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 $ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. — 21 [X] 22 [ ]

   Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2021 — 23 1 057 880 $

   c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). — 24 [ ] 25 [X]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021 — 26 _____ $

   d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). — 27 [ ] 28 [X]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021 — 29 _____ $

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? — 30 [ ] 31 [X]

   Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? — 32 [ ] 33 [ ]

   Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

   a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? — 34 [ ] 35 [X]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021 — 36 _____ $

   b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? — 37 [ ] 38 [X]

   Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021 — 39 _____ $

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? — 40 [ ] 41 [X]

   Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

   a) crédits de taxes — 42 _____ $

   b) autres formes d'aide — 43 _____ $

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2021

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2021	44	_____ $
Facteur comparatif de 2021	45	_____
Valeur uniformisée	46	_____ $

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2021 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ — 47 _____ $

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	48	_____ $
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été		
Systèmes de sécurité	49	$
Chaussées pavées - entretien préventif	50	$
Chaussées pavées - entretien palliatif	51	$
Chaussées en gravier - entretien préventif	52	$
Chaussées en gravier - entretien palliatif	53	$
Systèmes de drainage	54	$
Abords de routes	55	_____ $
Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	56	_____ $

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	57	_____ $
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été	58	_____ $

c) Total des frais encourus admissibles — 59 _____ $

d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 59 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2021 (ligne 47), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 56 et 58), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2021 (ligne 47) veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2 :**

a) Numéro de la résolution	60	_____
b) Date d'adoption de la résolution	61	_____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* — 62 [X] 63 [ ]

    Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

    a) Numéro de la résolution — 64 19 0336

    b) Date d'adoption de la résolution — 65 2019-03-12

12. Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

    Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'exercice

    a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) — 66 _____

    b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) — 67 _____

    Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

    c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'exercice (art. 5) — 68 1

    d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice (art. 8) — 69 _____

    e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice (art. 9) — 70 _____

    f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice parce qu'il a mordu ou attaqué une personne (art.10) — 71 _____

    g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice (art. 11) — 72 _____

    h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) — 73 1 460

    i) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est de plus de 20 kg (art. 16) — 74 396

    j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) — 75 6

    k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? — 76 [X] 77 [ ]

13. Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et de ses entreprises au 31 décembre 2021

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	78	$
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	79	9 861 816 $
Ministère des Transports	80	$
Ministère de la Culture et des Communications	81	1 766 200 $
Autres ministères/organismes	82	1 150 593 $
	83	12 778 609 $

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Ville de Dollard-Des Ormeaux | 66142 |

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel 1
Taux global de taxation réel 3

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Au trésorier de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux**

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** (ci-après la « ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint a été préparé dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de l'état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

·nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

·nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;

·nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

BCGO s.e.n.c.r.l.
Vaudreuil-Dorion, le 2 mai 2022
1 Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

REVENUS ADMISSIBLES

Revenus de taxes		1	84 115 744
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2		
Ajouter			
Revenus de taxes de l'exercice 2021 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière		3	130 340
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		4	
Déduire			
Taxes d'affaires		5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM		6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base		7	14 175 625
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1		8	
Autres taxes non reconnues aux fins du calcul du taux global de taxation réel		9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel		10	70 070 459

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 2021 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	7 262 758 235
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2021 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	7 273 821 535
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	7 268 289 885

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2021 (Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)	14	0,9641 / 100 $

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		OUI		NON		S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1		2	X		
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».						
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3		4	X		
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5		6	X		
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7		8	X		
4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	9		10	X		
Les questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.						
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	11		12		13	X
6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	14		15		16	X
7. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	17		18		19	X
La question 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.						
8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	20		21		22	X
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	23		24			
La question 9 s'applique aux municipalités locales seulement.						
9. La municipalité possède-t-elle sur son territoire une personne assujettie à l'article 222 LFM (personne autoconsommatrice d'électricité)?	25		26	X		

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2022

Ville de Dollard-Des Ormeaux | 66142 |

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

TAXES		
SUR LA VALEUR FONCIÈRE		
Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	82 638 700
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	82 638 700
SUR UNE AUTRE BASE		
Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	3 516 900
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	
Autres		
▪	16	
▪	17	
▪	18	
Centres d'urgence 9-1-1	19	
Service de la dette	20	789 700
Pouvoir général de taxation	21	
Activités de fonctionnement	22	
Activités d'investissement	23	
	24	4 306 600
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	25	
Autres	26	
	27	
	28	4 306 600
	29	86 945 300

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES		
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	1	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	948 000
	9	948 000
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	948 000
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	15	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	
ORGANISMES MUNICIPAUX		
Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	
AUTRES		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	948 000

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Assiette d'application imposable		Taux adopté		Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière										
Taxes générales										
Taxe foncière générale (taux unique)	1		x		/100 $					
Taxe foncière générale (taux variés)										
Résiduelle (résidentielle et autres)	2	6 681 992 412	x	0,8830	/100 $	59 001 993				
Immeubles de 6 logements ou plus	3	401 104 484	x	0,8830	/100 $	3 541 753				
Immeubles non résidentiels	4	566 595 518	x	3,5000	/100 $	19 830 843				
Immeubles industriels	5		x		/100 $					
Terrains vagues desservis										
Immeubles non résidentiels	6		x		/100 $					
Autres	7	14 955 300	x	1,7660	/100 $	264 111				
Immeubles forestiers	8		x		/100 $					
Immeubles agricoles	9		x		/100 $					
Total	10					82 638 700	( )	( )		82 638 700
Taxes spéciales										
Service de la dette (taux unique)	11		x		/100 $					
Service de la dette (taux variés)										
Résiduelle (résidentielle et autres)	12		x		/100 $					
Immeubles de 6 logements ou plus	13		x		/100 $					
Immeubles non résidentiels	14		x		/100 $					
Immeubles industriels	15		x		/100 $					
Terrains vagues desservis										
Immeubles non résidentiels	16		x		/100 $					
Autres	17		x		/100 $					
Immeubles forestiers	18		x		/100 $					
Immeubles agricoles	19		x		/100 $					
Total	20						( )	( )		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	21		x /100 $					
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	22		x /100 $					
Immeubles de 6 logements ou plus	23		x /100 $					
Immeubles non résidentiels	24		x /100 $					
Immeubles industriels	25		x /100 $					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	26		x /100 $					
Autres	27		x /100 $					
Immeubles forestiers	28		x /100 $					
Immeubles agricoles	29		x /100 $					
Total	30				( )	( )		
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	31		x /100 $					
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	32		x /100 $					
Immeubles de 6 logements ou plus	33		x /100 $					
Immeubles non résidentiels	34		x /100 $					
Immeubles industriels	35		x /100 $					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	36		x /100 $					
Autres	37		x /100 $					
Immeubles forestiers	38		x /100 $					
Immeubles agricoles	39		x /100 $					
Total	40				( )	( )		
		Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	41		x %		( )	( )		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)		**Par unité de logement**
Eau	1	220,00 $
Égout	2	$
Eau et égout	3	$
Traitement des eaux usées	4	$
Matières résiduelles	5	$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code	Préciser
Eau - plus de 2 logements	155,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Eau - piscines - immeubles appartements	300,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Eau - piscines publiques	600,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Eau - résidences personnes âgées	70,0000	4 - tarif fixe (compensation)	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	19 830 900			264 100	3 541 800	
De secteur	2						
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	165 541			2 532	33 960	
Autres	5					1 105 835	
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	19 996 441			266 632	4 681 595	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Immeubles forestiers	Résiduelle			Total
			Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
Taxes sur la valeur foncière						
Générales	1		59 001 900			82 638 700
De secteur	2					
Autres	3					
Taxes sur une autre base						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4		587 667			789 700
Autres	5		2 411 065			3 516 900
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7					
	8		62 000 632			86 945 300

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		OUI		NON		S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, les mesures fiscales suivantes?						
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM						
▪ Pour la taxe foncière générale	1	X	2			
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3	X	4		5	
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	6		7	X	8	
▪ Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.						
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	9		10	X	11	
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.						
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM						
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12	X	13		14	
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15		16		17	X
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18		19		20	X
▪ Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de :						
2021	21	7 230 875 014 $				
2022	22	7 633 493 200 $				
▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de :						
2021	23	$				
2022	24	$				
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	25		26	X		
3. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 :						
▪ une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	27		28	X		
▪ une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	29		30	X		
4. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2022 pour des exploitations agricoles enregistrées?	31		32	X		
Si oui, indiquer le montant.	33	$				

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

5.	Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	34	$
6.	Date d'adoption du budget par le conseil	35	2022-01-25
7.	Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	36	106 662 622 $
8.	Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	37	3 784 505 $
9.	Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	38	940 495 $
10.	Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	39	$